



Nombre de Conseillers

En exercice 12
Présents 7
Pouvoirs 4
Votants 11

PROCES-VERBAL

Conseil municipal du 1^{er} décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} décembre à vingt heures et trente minutes, se sont réunis, à la mairie, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 26 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Nicolas DORKELD, maire de Néron. La séance a été publique.

Le maire : Nicolas DORKELD
L'adjoint : Sebastian RADOVICI
Les conseillers municipaux : Pasquale CAPPABIANCA, Romain LHOPITEAU, Véronique GAILLARD, Nadia LEFEBVRE, Thierry PIVAN

formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) Céline MANIEZ (pouvoir à Nicolas DORKELD), Laëtitia LE GUIL (pouvoir à Véronique GAILLARD) Nicolas PELISSE (pouvoir à Thierry PIVAN), Daniel LEPAGE (pouvoir à Sebastian RADOVICI)

Absent(s) Loïc TUTOIS

Secrétaire de séance : Véronique GAILLARD (conformément à l'article L2112-15 du CGCT)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 octobre 2025 : **à l'unanimité**

Projets de délibération : D 28-2025 Modification budgétaire 2025 n° 1 – Section Investissement

Points divers :

- Travaux Eglise / Inauguration de l'église
- Trottoirs Rue de Feucherolles
- Bateaux Rue de Villiers
- Filtre Evacuation rue de Feucherolles
- Mare de Feucherolles
- Repas des anciens et colis de Noël
- Audit thermique des bâtiments publics
- Prévisions projets budget 2026
- Commission électorale

Date de la prochaine réunion du conseil municipal

Clôture de la séance

Tour de table

Délibération 28-2025 : Modification budgétaire 2025 n° 1 – Section Investissement

*Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de modifier la section dépenses investissement du budget 2025 afin de permettre le paiement des sommes dues au titre des travaux de sécurisation (pose de filet sous les voutes de l'église), il est donc proposé au conseil la modification suivante : **Diminution de 20 000,00 € au compte 21752 – Augmentation de 20 000.00 € au compte 231***



Compte	Intitulé	BP 2025	BP 2025
203	Etude Territoire Energie	17 000,00 €	17 000,00 €
21752	Voirie Rue de Feucherolles	220 000,00 €	200 000,00 €
21752	Voirie Rue de Villiers	12 000,00 €	12 000,00 €
2118	Réhabilitation Mare de Feucherolles	29 500,00 €	29 500,00 €
2135	Porte Salle des fêtes+ table de pique-nique	4 000,00 €	4 000,00 €
212	Structure de Jeux	25 500,00 €	25 500,00 €
2157	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 509,48 €	2 509,48 €
2183	Matériel informatique	1 500,00 €	1 500,00 €
231	Projet Restauration Eglise	302 000,00 €	322 000,00 €
	Sous-total Investissements divers	614 009,48 €	614 009,48 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à modifier le budget tel que présenté.

Points divers

Trottoirs Rue de Feucherolles : la réception du chantier se fera le 2 décembre 2025. Il est noté qu'il n'y a eu aucun problème. La mairie souligne la très bonne communication de l'entreprise, sa réactivité ainsi que son professionnalisme.

Bateaux Rue de Villiers / Filtre Evacuation rue de Feucherolles : ces chantiers sont eux aussi terminés. Les retours des riverains sont positifs et les subventions ont été versées.

Mare de Feucherolles : terminée à 95%. Il reste une reprise qui sera réalisée d'ici quelques jours. Le paillage et quelques plantations (en suivant les recommandations du Conseil Départemental pour respecter la biodiversité) seront faites au printemps 2026 par l'équipe technique.

Audit thermique des bâtiments publics : l'option retenue est celle de la géothermie. Une réunion aura lieu le 8 décembre 2025 pour présenter les axes et la procédure à suivre.

Commission électorale : Il est rappelé que la Commission Electorale doit se réunir avant le 12 décembre et ne peut pas être convoquée par le Maire. Une date sera fixée rapidement et la commission sera convoquée par Monsieur Romain L'HOPITEAU (titulaire du titre de conseiller municipal)

Repas des Anciens : Les seniors du village qui ont opté pour ce repas offert par la mairie, se réuniront le 11 décembre à la salle des fêtes, pour partager ce déjeuner préparé par Immadélices.

Marché de Noël : L'organisation est quasi terminée, il est demandé d'utiliser le bureau de la directrice pour l'alimentation électrique. La salle polyvalente sera libérée des tatamis pour le dimanche et ils seront réinstallés pour les cours de judo le lundi.

Projets 2026 : Il est nécessaire d'évoquer les projets de 2026 afin que le budget puisse être mis en œuvre rapidement pour le début d'année. Il ressort du tour de table un besoin d'investissement pour

- la rénovation thermique des bâtiments (projet déjà à l'étude) qui permettrait de se séparer des installations vieillissantes, de réduire les coûts énergétiques et d'améliorer le confort des occupants (école / bâtiments publics). Il est indiqué que c'est un projet subventionnable encore en 2026, mais que les orientations budgétaires soutenant ce type de rénovation semblent aller à la baisse. Il faut donc être réactif. Les réunions avec les différents intervenants doivent se poursuivre dans un délai très proche.



- les travaux de voiries : maintenant que les trottoirs sont finalisés rue de Feucherolles, il serait bien d'envisager les autres voiries (Rue d'Ormoy – la vitesse y est élevée, mais il faut attendre les statistiques des installations provisoires mises en place il y a quelques jours / Rue de Pierre – Rue des Marais).
- Réhabilitation du terrain de foot, qui permettrait d'accueillir l'équipe Ufolep de Nogent le Roi (composée entre autres de joueurs néronnais). Il est attendu une présentation du projet pour les coûts de mise en œuvre, d'entretien, la projection des attendues de l'équipe et une rencontre formelle avec les représentants des joueurs.
- Les besoins d'investissement en matériel : outillage longue durée (remplacer le matériel hors d'usage et investir dans une deuxième débrousailluse) et la défaillance ou remise à niveau du matériel informatique.

Monsieur le Maire précise que le budget doit être voté avant les élections municipales à venir, il est important que la nouvelle équipe puisse s'appuyer sur un vote budgétaire équilibré.

Projet Eglise : Daniel LEPAGE rejoint la réunion à 21h15. Il présente les dernières évolutions du projet Eglise avec Nicolas DORKELD. Les travaux ont encore pris du retard (problème de personnel sur les équipes dédiées au chantier, difficultés à joindre l'architecte, installation des filets prévue en début d'année, enlèvement des échafaudages, mise au propre, etc). Objectivement l'inauguration ne peut être maintenue à mi-janvier comme prévu. Daniel LEPAGE se charge d'annuler les invitations à la Fondation du patrimoine, la Sauvegarde de l'art français et la paroisse. Monsieur le Maire se charge d'annuler les invitations au sous-préfet et aux élus. Un point sera refait dans la semaine à venir avec l'architecte et les responsables de chantier.

Vœux 2026 : La date du 30 janvier est maintenue.

La prochaine séance est fixée au 5 janvier 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30